

DECLARATION DE VACANCE DE POSTE

| | | |
|---|--|---------------------------|
| Destinataires : Directeurs & Chefs de Service | Pour diffusion : Tous les agents | Pour Affichage : X |
|---|--|---------------------------|

Un poste de **Coordonnateur Atelier Santé Ville [h /f]**, (catégorie B - cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux) sera prochainement vacant à la **Direction Santé / Handicap**.

Missions :

Sous l'autorité de la Directrice Santé / Handicap, vous serez chargé(e) de :

- l'animation et du suivi technique de l'Atelier Santé Ville et organiserez votre action en conformité avec les orientations arrêtées par le comité de pilotage, notamment, vous :

- * assurerez avec la Directrice du service la réalisation et la conduite de diagnostic territorial de santé ;
- * participerez à l'élaboration, mettez en œuvre et suivez, en lien avec l'équipe du service santé, la programmation locale de santé ;
- * promouvez le travail en réseau entre les différents partenaires et facilitez la participation de la population ;
- * sollicitez les expertises nécessaires et proposerez les outils susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs opérationnels du projet, en particulier l'observation des besoins locaux ainsi que l'évaluation des actions ;
- * pourrez être amené(e) à réaliser des activités de prévention et de promotion de la santé sur les quartiers en politique de la ville lorsque la réalité locale l'exige (carence d'opérateurs notamment) ;
- la responsabilité, en lien avec la Directrice du service, du volet santé au sein de l'équipe chargée de l'animation technique des contrats de ville, vous :
 - * préparerez et animerez les séances du comité de pilotage de l'A.S.V. ;
 - * assurerez la cohérence de la démarche santé en interface avec les autres volets du contrat de ville en lien avec les services de la politique de la ville ;
 - * rendrez compte des activités du volet santé au chef de projet contrat de ville ;
 - * assurerez avec la Directrice du service la représentation de l'A.S.V. dans les instances chargées de la politique de santé et de la cohésion sociale du territoire ;

* pourrez être conduit(e) à assurer une fonction de relais local des politiques publiques de santé et de lutte contre les inégalités sociales de santé (appel à projets, campagnes de prévention...);

* assurerez la traçabilité des activités de l'A.S.V., la capitalisation des acquis, la responsabilité de la valorisation et de la communication auprès des partenaires et du public.

Pour assurer les missions suscitées, le/la coordonnateur(trice) encadrera l'équipe de l'atelier santé ville composé d'un Animateur A.S.V. et d'une Diététicienne.

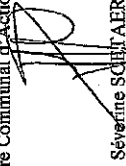
Profil / compétences requises :

- Diplôme supérieur en politique de santé EXIGE ;
- Permis B ;
- Maîtrise de la démarche de promotion de la santé, de la méthodologie de projets ;
- Connaissances exigées des champs de la santé et du développement local ;
- Connaissances des collectivités territoriales, des dispositifs Politiques de la Ville et notamment de l'outil « contrat de ville » ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Compétences en matière d'animation, d'aide à la concertation, de soutien méthodologique aux acteurs et d'expertise des projets locaux de santé ;
- Bonnes aptitudes relationnelles, rédactionnelles, et de communication ;
- Capacité d'adaptation et sens du travail en équipe ;
- Rigueur, méthode, discrétion.

Rythme de travail : 38h00/semaine du mardi au samedi midi.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à Monsieur le Vice-Président du C.C.A.S. de Roubaix, sis 9-11 rue Pellart, CS 60589, 59060 ROUBAIX CEDEX 1 pour le 30 septembre 2019 dernier délai.

La Directrice Générale
du Centre Communal d'Action Sociale,



Séverine SCHTAERT